https://www.snetap-fsu.fr/Mobilisation-intersyndicale-le-27-janvier.html



Mobilisation intersyndicale le 27 janvier!

- Nos Actions - Les Mobilisations -



Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH66/capture_d_e_cran_2022-01-21_a_09.23.31-5889d.png]

L'heure ne peut être qu'à la mobilisation pour que nous puissions exiger une revalorisation significative de nos salaires, une égalité salariale et professionnelle femmes hommes. Personne ne peut ignorer le contexte social et économique. Tout augmente sauf les salaires : les tarifs des loyers, de l'électricité, du gaz comme de nombreux produits de première nécessité explosent.

Le pouvoir d'achat quant à lui ne cesse de diminuer (en 20 ans, baisse du pouvoir d'achat mensuel de 450 à 800 euros mensuellement pour les agents publics), notre sécurité sociale est malmenée par une exonération croissante des cotisations sociales qui diminue les ressources de notre système de protection sociale.

Des milliards d'aides sont versés aux entreprises, trop souvent sans contrepartie et contrôle de l'État, dont certaines réalisent d'énormes profits. Les dividendes versés par les entreprises françaises du CAC 40 atteignent des records et même pendant la pandémie. La crise n'est pas là pour tout le monde.

Tout simplement indécent!

L'argent existe la preuve ! Il ne doit pas profiter qu'à quelques-uns. Il doit être utilisé à l'augmentation générale des salaires.

NE PAS SE CONTENTER DES MIETTES!

Augmenter les salaires notamment par le dégel du point d'indice, c'est indispensable pour bien vivre, un véritable levier essentiel pour relancer la consommation des ménages, et renforcer notre sécurité sociale.

La jeunesse confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales, de l'éducation, de la formation, de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

Par exemple, nombre d'entre eux se retrouvent à devoir accepter des postes, tels les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap, avec un salaire indécent, sans statut bien déterminé, avec des missions au contour permettant d'y déroger afin d'être utilisés à d'autres tâches que celles de l'aide aux élèves.

A lire aussi les autres appels à la grève pour cette journée du 27 janvier 2022

ATLS: des revendications portées à notre ministre : mobilisons-nous le 27 janvier!

27 janvier : la mobilisation des AESH de l'EAP!

27 janvier : POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Appel Convergence Nationale des Collectifs et de Développement des Services publics

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

Mobilisation intersyndicale le 27 janvier!



Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3